

- Création d'objets

Pintus Sylviane

Objectifs

Permettre à l'étudiant de s'initier à la création d'objets:

- en posant un oeil critique sur ce qui l'entoure.
- en synthétisant les informations qu'il a prises et en se singularisant.
- en construisant une réflexion motivée aboutissant à un concept.
- en assimilant les aspects techniques liés à l'objet.
- en rendant le projet concret à travers l'élaboration de projets sous forme de maquettes et prototypes.

Contenu

1. Qu'est-ce qu'un objet?
2. Méthodologie de la création d'objets.
3. Critique d'objets.
4. La technique comme moteur de création.
5. Elaboration du projet sous forme:

- d'analyse
- d'esquisses
- d'avant-projets
- de projets
- de vérification au travers de l'élaboration de prototypes-(travail à l'atelier machines indispensable)

Méthode d'enseignement et d'apprentissage

Sous forme de "pédagogie active": l'étudiant est responsabilisé par rapport à son apprentissage.

Des outils (méthodologie) lui sont donnés pour qu'il puisse évaluer son travail:

- à travers son esprit critique.
- à travers la critique de ses collègues de classe.
- à travers la critique des professeurs et d'éventuels membres d'un jury.

Bibliographie

Bibliographie, vidéographie, webographie, documents... sont renseignés au fil du cours et des exercices.

Mode d'évaluation pratique

L'évaluation est organisée sous forme de dépôt ou de présentation du travail demandé, en présentiel ou en virtuel selon les conditions sanitaires en vigueur.

- La cotation est donnée par le professeur, son remplaçant ou son assistant, en fonction de l'évaluation continue effectuée tout le long de l'année.
- La cotation sur 20 est remise à chaque quadrimestre mais les évaluations intermédiaires pourraient être communiquées à l'étudiant.
- Les critères d'évaluation sont définis en fonction de chaque travail et apparaissent dans le document de consignes.
- Cependant la priorité est donnée à la participation active lors des séances de cours en présentiel ou à distance (exigée lors de la pandémie de covid19).

Charte d'évaluation

Modalités :

- La majorité des travaux sont effectués durant les heures de cours augmentés de recherches, de rédaction, de tests...
- D'autres activités peuvent être ajoutées pour le besoin du cours.
- L'atelier de création d'objets est aussi un lieu d'échange avec les pairs, condition sine qua non pour mener à bien le projet individuel. La présence et la participation y sont donc obligatoires.
- Pas de 2^e session.
- La réussite est à 10 et la dispense également.

Support de cours

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours